PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE VAUDREUIL-SOULANGES
MUNICIPALITÉ DE SAINT-TÉLESPHORE

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 13 JUIN 2023

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal, tenue le 13 juin 2023 à 19 h 30, à la salle du Centre communautaire Rémi-Sauvé, situé au 1425, route 340 à Saint-Télesphore.

Lors de cette séance étaient présents :

- le maire monsieur David McKay
- la conseillère madame Mélissa Morin
- le conseiller monsieur Paul Gauthier
- le conseiller monsieur Danny Raymond
- la conseillère madame Valérie Camiré

formant quorum sous la présidence du maire, monsieur David McKay.

La greffière-trésorière adjointe, madame Manon Cuillerier est présente et agit comme secrétaire d'assemblée. La directrice générale et greffière-trésorière par intérim, madame Danielle Glode est absente. Les conseillères mesdames Nathalie Lanthier et Kim Jones sont absentes.

OUVERTURE DE LA SÉANCE ORDINAIRE

Monsieur le maire David McKay vérifie et constate qu'il y a quorum et ouvre la séance ordinaire du 13 juin 2023 à 19 h 30.

2023-06-01 **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

CONSIDÉRANT QUE tous les membres du conseil déclarent avoir pris connaissance de l'ordre du jour de la séance ordinaire du 13 juin 2023 et que tout semble conforme,

il est proposé par le conseiller Danny Raymond,
appuyé par le conseiller Paul Gauthier
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES DU CONSEIL PRÉSENTS,

QUE la greffière-trésorière adjointe, madame Manon Cuillerier soit dispensée d'en faire la lecture ;

D'ADOPTER l'ordre du jour suivant :

1. Ouverture de la séance ordinaire
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Législation
3.1. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 9 mai 2023
3.2. Abrogation des résolutions numéros 2023-01-16 et 2023-03-11 adoptées aux séances ordinaires du 17 janvier 2023 et du 14 mars 2023
3.3. Dépôt de la correspondance
4. Demandes externes
4.1. Demande d'appui pour la divulgation aux municipalités des fuites de pipeline de moins de 1500 litres
5. Ressources humaines
5.1. Nomination de deux lieutenants au service de Sécurité incendie
6. Finances et trésorerie
6.1. Approbation des factures de mai 2023
6.2. Présentation du rapport financier 2021 par l'auditeur indépendant
6.3. Dépôt du rapport financier de l'exercice terminé le 31 décembre 2021
6.4. Dépôt du rapport du maire sur les faits saillants de l'exercice financier terminé le 31 décembre 2021
6.5. Autorisation de paiement à *Jalec inc.* pour la fourniture de 5 nouveaux radios portatifs pour les officiers du service de Sécurité incendie
6.6. Autorisation de paiement à *Machinerie CH inc.* pour l'acquisition d'un tracteur à gazon
6.7. Autorisation de paiement au *ministère de la Sécurité publique* du premier versement pour les services de la Sûreté du Québec pour l'année 2023
6.8. Autorisation de paiement à la *Fédération québécoise des municipalités (FQM)* pour les honoraires professionnels en service d'accompagnement en ressources humaines et relations du travail
6.9. Autorisation de paiement à *Entreprises S. Besner inc.* pour les services de déchiquetage des branches suite à la tempête du verglas du 5 avril 2023

7. **Période de questions**
8. Administration
8.1. Mandat à *Informatique commerciale du Suroît inc.* pour le remplacement des routeurs de l'hôtel de ville et du Centre communautaire Rémi-Sauvé
9. Incendie et sécurité publique
9.1. Demande d'aide financière au *ministère de la Sécurité publique* dans le cadre du « Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel »
9.2. Mandat officiel à la firme *Groupe Gesfor Poirier, Pinchin inc.* et autorisation pour la signature de l'évaluation environnementale de site
9.3. Demande pour le déplacement d'un panneau afficheur de vitesse à l'entrée Sud du village de Dalhousie sur le chemin Saint-Georges
10. Travaux publics et voirie
10.1. Mandat pour les travaux de marquage de chaussée
11. Transport et déneigement
12. Hygiène du milieu et environnement
13. Urbanisme, développement et mise en valeur du territoire
13.1. Modification et autorisation de la signature de l'offre d'achat des lots 6 535 671, 6 535 672 et 6 535 673
13.2. Autorisation de la signature de l'acte de vente des lots 6 535 671, 6 535 672 et 6 535 673 chez le notaire
14. Loisirs, culture et vie communautaire
14.1. Mandat pour la réfection de la toiture du chalet au parc André-Leblanc
14.2. Mandat pour les travaux de réaménagement du chalet au parc Léon-Prieur
15. **Période de questions**
16. Levée de la séance ordinaire.

À la suite du dépôt de l'ordre du jour, les points suivants ont été ajoutés à la demande du maire :

4.2. Demande d'autorisation pour l'installation d'une table de rafraîchissements au parc Léon-Prieur pour les cyclistes dans le cadre du *Gran Fondo ZVP* du *Centre Multisports de Vaudreuil-Dorion*
14.3. Demande d'autorisation pour retirer les poteaux et luminaires du terrain de balle au parc Léon-Prieur en régie interne.

2023-06-02 **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 9 MAI 2023**

Chaque membre du conseil a reçu le procès-verbal de la séance ordinaire du 9 mai 2023 au moins soixante-douze heures avant cette séance ;

EN CONSÉQUENCE,

il est proposé par la conseillère Mélissa Morin,
appuyé par la conseillère Valérie Camiré
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES DU CONSEIL PRÉSENTS,

D'ADOPTER le procès-verbal de la séance ordinaire du 9 mai 2023.

2023-06-03 **ABROGATION DES RÉSOLUTIONS NUMÉROS 2023-01-16 ET 2023-03-11 ADOPTÉES AUX SÉANCES ORDINAIRES DU 17 JANVIER 2023 ET DU 14 MARS 2023**

CONSIDÉRANT QUE lors de la séance ordinaire du 17 janvier 2023, le conseil municipal a adopté la résolution numéro 2023-01-16 intitulée « Autorisation pour l'émondage d'un arbre mettant à risque la sécurité civile » ;

CONSIDÉRANT QUE lors de la séance ordinaire du 14 mars 2023, le conseil municipal a adopté la résolution numéro 2023-03-11 intitulée « Autorisation de paiement à *Émondage et abattage Dionne* » ;

CONSIDÉRANT QUE la date de l'incendie en question doit être rectifiée pour le 10 décembre 2020 ;

CONSIDÉRANT QUE pour la saine administration de la Municipalité, il y aurait lieu d'abroger les résolutions afin d'effectuer les modifications en adoptant une nouvelle résolution à cet effet ;

il est proposé par le conseiller Paul Gauthier,
appuyé par la conseillère Valérie Camiré
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES DU CONSEIL PRÉSENTS,

D'ABROGER les résolutions numéros 2023-01-16 intitulée « Autorisation pour l'émondage d'un arbre mettant à risque la sécurité civile » et 2023-03-11 « Autorisation de paiement à *Émondage et abattage Dionne* » afin de corriger les dates de décembre 2021 pour le 10 décembre 2020 étant la date de l'évènement.

QU'une copie de la présente résolution soit transmise au propriétaire du 100 chemin Saint-Georges afin d'être soumise à l'assureur de celui-ci.

DÉPÔT DE LA CORRESPONDANCE

Aucune correspondance.

2023-06-04 **DEMANDE D'APPUI POUR LA DIVULGATION AUX MUNICIPALITÉS DES FUITES DE PIPELINE DE MOINS DE 1500 LITRES**

CONSIDÉRANT QU'à chaque jour des dizaines de millions de litres de produits pétroliers circulent dans des pipelines sur le territoire de la *CMM* ;

CONSIDÉRANT QUE contrairement à l'Ontario qui oblige les opérateurs de pipeline à révéler des fuites aussi petites que 25 litres, le Québec n'a pas de règlementation et c'est le règlement fédéral qui s'applique ;

CONSIDÉRANT QUE ce règlement exige que seulement les fuites de plus de 1500 litres soient divulguées et ce, auprès de la *Régie de l'Énergie du Canada* et non aux municipalités touchées ;

CONSIDÉRANT QUE la majorité des fuites ont 1500 litres ou moins et demeurent donc inconnues et demeurent dangereuses ;

CONSIDÉRANT la demande d'appui de la *MRC de Vaudreuil-Soulanges* pour la divulgation aux municipalités des fuites de pipeline de moins de 1500 litres ;

il est proposé par la conseillère Mélissa Morin ,
appuyé par le conseiller Danny Raymond
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES DU CONSEIL PRÉSENTS,

QUE la Municipalité de Saint-Télesphore appui la *MRC de Vaudreuil-Soulanges* pour la divulgation aux municipalités des fuites de pipeline de moins de 1500 litres ;

QUE le conseil autorise la directrice générale et greffière-trésorière par intérim à signer la pétition à cet effet pour et au nom de la Municipalité de Saint-Télesphore.

2023-06-05 **DEMANDE D'AUTORISATION POUR L'INSTALLATION D'UNE TABLE DE RAFRAÎCHISSEMENTS AU PARC LÉON-PRIEUR POUR LES CYCLISTES DANS LE CADRE DU *GRAN FONDO ZVP DU CENTRE MULTISPORTS DE VAUDREUIL-DORION***

CONSIDÉRANT la demande reçue le 12 juin 2023 pour l'autorisation d'installer une table de rafraîchissements au parc Léon-Prieur pour les cyclistes dans le cadre du *Gran Fondo ZVP* du *Centre Multisports de Vaudreuil-Dorion* qui aura lieu le 17 juin 2023 ;

il est proposé par la conseillère Valérie Camiré,
appuyé par le conseiller Paul Gauthier
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES DU CONSEIL PRÉSENTS,

D'AUTORISER l'installation d'une table de rafraîchissements au parc Léon-Prieur pour les cyclistes dans le cadre du *Gran Fondo ZVP* du *Centre Multisports de Vaudreuil-Dorion.*

2023-06-06 **NOMINATION DE DEUX LIEUTENANTS AU SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE**

CONSIDÉRANT QUE les lieutenants éligibles Christian Fortin et Jason Mackey ont complété avec succès la formation Officier non-urbain (ONU),

il est proposé par le conseiller Paul Gauthier,
appuyé par le conseiller Danny Raymond
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES DU CONSEIL PRÉSENTS,

DE NOMMER messieurs Christian Fortin et Jason Mackey, lieutenants au service de Sécurité incendie ;

D'AUTORISER les lieutenants Christian Fortin et Jason Mackey à agir en tant qu'officiers aux opérations lors des appels d'urgence et tous autres évènements liés au service de Sécurité incendie.

2023-06-07 **APPROBATION DES FACTURES DE MAI 2023**

Je soussignée, Danielle Glode, certifie sous mon serment d'office, qu'il y a les crédits suffisants pour payer les comptes déposés à la présente séance.

_____
Danielle Glode
Directrice générale et greffière-trésorière
par intérim

CONSIDÉRANT QUE les crédits budgétaires nécessaires pour couvrir les dépenses suivantes sont disponibles, tel que certifié par la directrice générale et greffière-trésorière par intérim :

Salaires versés du 1er au 31 mai 2023	26 883,84 $
Prélèvements bancaires du 1er au 31 mai 2023	17 642,94 $
Dépenses particulières payées du 1er au 31 mai 2023	19 723,22 $
Comptes à payer au 31 mai 2023	75 434,33 $
TOTAL	**139 684,33 $**

CONSIDÉRANT QUE chaque membre du conseil a reçu la liste des comptes de mai 2023 au moins soixante-douze heures avant cette séance ;

CONSIDÉRANT QUE les comptes du mois ont fait l'objet d'une vérification par les membres du conseil ;

EN CONSÉQUENCE,

il est proposé par la conseillère Mélissa Morin,
appuyé par la conseillère Valérie Camiré
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES DU CONSEIL PRÉSENTS,

D'ACCEPTER le rapport de la directrice générale et greffière-trésorière par intérim, Danielle Glode, des comptes de mai 2023 ;

D'ENTÉRINER la liste des salaires, des prélèvements bancaires et des dépenses particulières payés au cours de la période du 1er au 31 mai 2023 ;

D'ENTÉRINER les chèques annulés numéro 8392 et numéro 8393

D'AUTORISER le paiement des comptes à payer au 31 mai 2023.

PRÉSENTATION DU RAPPORT FINANCIER 2021 PAR L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Monsieur Michel Poirier, CPA, CA, auditeur indépendant de la firme *Poirier & Associés inc. Société de comptables professionnels agréés*, présente le rapport financier et le rapport du vérificateur pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 2021.

2023-06-08 **DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2021**

Je soussignée, Danielle Glode, certifie sous mon serment d'office, de la véracité du rapport financier de l'exercice terminé le 31 décembre 2021 déposé à la présente séance.

_____
Danielle Glode
Directrice générale et greffière-trésorière
par intérim

CONFORMÉMENT à l'article 176.1 du *Code municipal*, la directrice générale et greffière-trésorière par intérim, Danielle Glode, dépose le rapport financier de la Municipalité de Saint-Télesphore pour l'exercice terminé le 31 décembre 2021 et le rapport de l'auditeur indépendant signé par Michel Poirier, CPA, CA, de la firme *Poirier & Associés inc. Société de comptables professionnels agréés,*

il est proposé par la conseillère Valérie Camiré,
appuyé par la conseillère Mélissa Morin
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES DU CONSEIL PRÉSENTS,

QUE la Municipalité de Saint-Télesphore accepte les états financiers de la Municipalité pour l'exercice terminé le 31 décembre 2021, le tout, tel qu'audité par la firme *Poirier & Associés inc. Société de comptables professionnels agréés.*

QUE les états pour l'année financière terminée le 31 décembre 2021 démontrent les résultats suivants :

- Revenus de fonctionnement 1 865 268 $
- Revenus d'investissement 27 914 $
- Dépenses de fonctionnement 1 741 082 $
- Excédent de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales 152 100 $

Conciliation à des fins fiscales :

- Revenus d'investissement (27 914) $
- Amortissements 293 829 $
- Remboursement de la dette à long terme (49 600) $
- Investissements (12 140) $
- Excédent de fonctionnement affecté 99 000 $
- Excédent de fonctionnement à des fins fiscales 455 275 $

QUE la Municipalité de Saint-Télesphore prend acte que pour les activités de fonctionnement de l'administration municipale, l'excédent de fonctionnement à des fins fiscales de l'exercice terminé au 31 décembre 2021 s'élève à 455 275 $;

QUE la Municipalité de Saint-Télesphore autorise la directrice générale et greffière-trésorière par intérim à signer pour et au nom de la municipalité, lesdits états financiers et à les transmettre au ministère des Affaires municipales et aux institutions financières concernées.

2023-06-09 **DÉPÔT DU RAPPORT DU MAIRE SUR LES FAITS SAILLANTS DE L'EXERCICE FINANCIER TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2021**

CONFORMÉMENT à l'article 176.2.2. du *Code municipal*, le maire, David McKay, dépose son rapport sur les faits saillants de l'exercice financier terminé le 31 décembre 2021.

il est proposé par la conseillère Mélissa Morin,
appuyé par le conseiller Danny Raymond
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES DU CONSEIL PRÉSENTS,

QUE la Municipalité accepte le rapport du maire, David McKay, sur les faits saillants de l'exercice financier terminée le 31 décembre 2021 tel qui suit :

ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT	Au rapport financier 2021
REVENUS DE FONCTIONNEMENT	
Taxes	1 592 344 $
Compensations tenant lieu de taxes	3 421 $
Transferts	198 984 $
Services rendus	10 314 $
Imposition de droits, amendes et pénalités, revenus de placements de portefeuille	39 885 $
Autres revenus	20 320 $
Revenus de fonctionnement	1 865 268 $
CHARGES	
Administration générale	358 457 $
Sécurité publique	
Police	141 491 $
Sécurité incendie	118 872 $
Autres	29 185 $
Transport	633 132 $
Hygiène du milieu	
Eau et égout	128 915 $
Matières résiduelles	111 018 $
Autres	23 634 $
Santé et bien-être	3 438 $
Aménagement, urbanisme et développement	78 840 $
Loisirs et culture	96 055 $
Frais de financement	18 045 $
Charges	1 741 082 $
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales	124 186 $

Conciliation à des fins fiscales	
Amortissement	293 829 $
Remboursement de la dette à long terme	(49 600 $)
Investissements	(12 140 $)
Excédent de fonctionnement affecté	99 000 $
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	**455 275 $**

ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT	**Au rapport financier 2021**
Revenus d'investissement	
Transferts	27 914 $
Conciliation à des fins fiscales	
Immobilisations	
Acquisition - Transport	(49 305 $)
Acquisition – Loisirs et Culture	(3 150 $)
Affectations	
Activités de fonctionnement	12 140 $
Excédent de fonctionnement non affecté	12 401 $
Excédent (déficit) d'investissement de l'exercice à des fins fiscales	**0 $**

RENSEIGMENTS COMPLÉMENTAIRES	**Au rapport financier 2021**
Investissements net, immobilisations	7 037 397 $
Excédent de fonctionnement accumulé Non affecté	1 955 135 $
Excédent de fonctionnement accumulé affecté pour budget année 2022	60 500 $
Dette à long terme	188 400 $
Taux global de taxation 2021	0,6403 / 100 $

Rémunération des élus	Rémunération	Allocation de dépenses
Maire : Yvon Bériault (incluant la MRC) de janvier à octobre	19 553 $	7 390 $
Maire : David McKay (incluant la MRC) de novembre à décembre	1 902 $	884 $
Conseiller # 1 : Raymond Leclair de janvier à octobre	3 366 $	974 $
Conseillère # 1 : Nathalie Lanthier de novembre à décembre	269 $	97 $
Conseiller # 2 : François D'André de janvier à octobre	3 523 $	974 $
Conseillère # 2 : Mélissa Morin de novembre à décembre	269 $	97 $
Conseiller # 3 : Robert Théorêt de janvier à octobre	3 882 $	974$
Conseillère # 3 : Kim Jones de novembre à décembre	269 $	97 $
Conseiller # 4 : Paul Gauthier de janvier à décembre	2 844 $	1 071 $
Conseillère # 5 : Linda Major de janvier à octobre	2 634 $	974 $
Conseiller # 5 : Danny Raymond de novembre à décembre	269 $	97 $
Conseiller # 6 : Jean-Marie Lavoie de janvier à octobre	2 634 $	974 $
Conseillère # 6 : Valérie Camiré de novembre à décembre	269 $	97 $

L'auditeur, la firme de comptables Poirier & Associés, indique dans leur rapport que les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Municipalité au 31 décembre 2021, selon les normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Les états financiers pour l'année 2022 sortiront sous peu au mois de juillet 2023. Notre équipe travaille très fort à relever la tâche et mon rapport sur les faits saillants de 2022 sortira avant la fin du mois de juillet 2023.

Je profite de l'occasion pour remercier notre personnel dévoué, les membres du conseil ainsi que tous les bénévoles qui travaillent fort à ce que notre municipalité soit aussi active. Votre implication fait toute la différence, merci.

_____
David McKay
Maire de Saint-Télesphore

2023-06-10 **AUTORISATION DE PAIEMENT À *JALEC INC.* POUR LA FOURNITURE DE 5 NOUVEAUX RADIOS PORTATIFS POUR LES OFFICIERS DU SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE**

CONSIDÉRANT la résolution numéro 2023-05-19 adoptée lors de la séance ordinaire du 9 mai 2023 mandatant *Jalec inc.* pour la fourniture de 5 nouveaux radios portatifs pour les officiers du service de Sécurité incendie au montant de 5 142,50 $ plus les taxes applicables ;

CONSIDÉRANT QUE les fournitures ont été reçus et sont à la satisfaction de la Municipalité ;

il est proposé par le conseiller Danny Raymond,
appuyé par la conseillère Valérie Camiré
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES DU CONSEIL PRÉSENTS,

D'AUTORISER le paiement au montant de 5 912,59 $ taxes incluses, à *Jalec inc.* pour la fourniture de 5 nouveaux radios portatifs pour les officiers du service de Sécurité incendie,

QUE cette dépense au montant de 5 912,59 $ taxes incluses soit prélevé à même le poste budgétaire 23 030 22 725.

2023-06-11 **AUTORISATION DE PAIEMENT À *MACHINERIE CH INC.* POUR L'ACQUISITION D'N TRACTEUR À GAZON**

CONSIDÉRANT la résolution numéro 2022-05-16 adoptée lors de la séance ordinaire du 10 mai 2022 mandatant *Machinerie CH inc.* pour l'acquisition d'un tracteur à gazon ;

CONSIDÉRANT QUE les fournitures ont été reçus et sont à la satisfaction de la Municipalité ;

il est proposé par le conseiller Paul Gauthier,
appuyé par la conseillère Mélissa Morin
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES DU CONSEIL PRÉSENTS,

D'AUTORISER le paiement au montant de 22 865,08 $ taxes incluses, à *Machinerie CH inc.* pour l'acquisition d'un nouveau tracteur à gazon,

QUE cette dépense au montant de 22 865,08 $ taxes incluses soit prélevé à même le poste budgétaire 23 080 20 725.

2023-06-12 **AUTORISATION DE PAIEMENT AU *MINISTRE DES FINANCES* DU 1ER VERSEMENT POUR LES SERVICES DE LA *SÛRETÉ DU QUÉBEC* POUR L'ANNÉE 2023**

Il est proposé par le conseiller Paul Gauthier,
appuyé par la conseillère Mélissa Morin
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES DU CONSEIL PRÉSENTS,

D'AUTORISER le paiement du premier versement au *ministre des Finances* pour les services de la *Sûreté du Québec* pour l'année 2023 au montant de 80 241 $.

QUE cette dépense au montant de 80 241 $ soit prélevée à même le poste budgétaire 02 210 00 441.

2023-06-13 **AUTORISATION DE PAIEMENT À LA *FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES MUNICIPALITÉS (FQM)* POUR LES HONORAIRES PROFESSIONNELS EN SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT EN RESSOURCES HUMAINES ET RELATIONS DU TRAVAIL**

CONSIDÉRANT la résolution numéro 2023-03-07 adoptée à la séance ordinaire du 14 mars 2023 mandatant la *Fédération québécoise des municipalités (FQM)* pour les honoraires professionnels en service d'accompagnement en ressources humaines et relations du travail ;

CONSIDÉRANT QUE les services reçus sont à la satisfaction de la Municipalité ;

il est proposé par la conseillère Mélissa Morin,
appuyé par la conseillère Valérie Camiré
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES DU CONSEIL PRÉSENTS,

D'AUTORISER le paiement au montant de 5 032,90 $ taxes incluses, à la *FQM* pour les honoraires professionnels en service d'accompagnement en ressources humaines et relations du travail ;

QUE cette dépense au montant de 5 032,90 $ soit prélevée à même le poste budgétaire 02 130 00 414.

2023-06-14 **AUTORISATION DE PAIEMENT À *ENTREPRISES S. BESNER INC.* POUR LES SERVICES DE DÉCHIQUETAGE DES BRANCHES SUITE À LA TEMPÊTE DU VERGLAS DU 5 AVRIL 2023**

Il est proposé par le conseiller Paul Gauthier,
appuyé par le conseiller Danny Raymond
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES DU CONSEIL PRÉSENTS,

D'AUTORISER le paiement au montant total de 15 521,64 $ taxes incluses, à *Entreprises S. Besner inc.* pour les services de déchiquetage des branches suite à la tempête du verglas du 5 avril 2023 ;

QUE cette dépense au montant de 15 521,64 $ soit prélevée à même le poste budgétaire 02 230 00 516 ;

PÉRIODE DE QUESTIONS

Les personnes présentes à la séance ont posé des questions ou apporté des commentaires sur les sujets suivants :

- Le tracteur 72"
- La pétition pour un arrêt à l'intersection des routes 325 et 340

2023-06-15 **MANDAT À *INFORMATIQUE COMMERCIALE DU SUROÎT INC.* POUR LE REMPLACEMENT DES ROUTEURS DE L'HÔTEL DE VILLE ET DU CENTRE COMMUNAUTAIRE RÉMI-SAUVÉ**

CONSIDÉRANT QUE les routeurs de l'hôtel de ville et du centre Communautaire Rémi-Sauvé sont maintenant désuets et qu'il y a lieu de les remplacer ;

CONSIDÉRANT l'offre de service d'*Informatique commerciale du Suroît inc.* datée du 24 mai 2023, pour le remplacement des routeurs de l'hôtel de ville et du centre Communautaire Rémi-Sauvé au montant de 1 761,25 $ plus les taxes applicables ;

il est proposé par le conseiller Danny Raymond,
appuyé par la conseillère Valérie Camiré
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES DU CONSEIL PRÉSENTS,

DE MANDATER *Informatique commerciale du Suroît inc.* pour le remplacement des routeurs de l'hôtel de ville et du centre Communautaire Rémi-Sauvé au montant de 1 761,25 $ plus les taxes applicables.

2023-06-16 **DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE AU *MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE* DANS LE CADRE DU « PROGRAMME D'AIDE FINANCIÈRE POUR LA FORMATION DES POMPIERS VOLONTAIRES OU À TEMPS PARTIEL »**

ATTENDU QUE le *Règlement sur les conditions pour exercer au sein d'un service de sécurité incendie municipal* prévoit les exigences de formation pour les pompiers des services de sécurité incendie afin d'assurer une qualification professionnelle minimale ;

ATTENDU QUE ce règlement s'inscrit dans une volonté de garantir aux municipalités la formation d'équipes de pompiers possédant les compétences et les habiletés nécessaires pour intervenir efficacement en situation d'urgence ;

ATTENDU QU'en décembre 2014, le gouvernement du Québec a établi le *Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel* et qu'il a été reconduit en 2019 ;

ATTENDU QUE ce Programme a pour objectif principal d'apporter aux organisations municipales une aide financière leur permettant de disposer d'un nombre suffisant de pompiers qualifiés pour agir efficacement et de manière sécuritaire en situation d'urgence ;

ATTENDU QUE ce Programme vise également à favoriser l'acquisition des compétences et des habiletés requises par les pompiers volontaires ou à temps partiel qui exercent au sein des services de sécurité incendie municipaux ;

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Télesphore désire bénéficier de l'aide financière offerte par ce programme ;

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Télesphore prévoit la formation de 4 pompiers pour le programme Pompier I au cours de la prochaine année pour répondre efficacement et de manière sécuritaire à des situations d'urgence sur son territoire ;

ATTENDU QUE la municipalité doit transmettre sa demande au ministère de la Sécurité publique par l'intermédiaire de la MRC Vaudreuil-Soulanges en conformité avec l'article 6 du Programme,

il est proposé par le conseiller Paul Gauthier,
appuyé par le conseiller Danny Raymond
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES DU CONSEIL PRÉSENTS,

DE PRÉSENTER une demande d'aide financière pour la formation de ces pompiers dans le cadre du *Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel au ministère de la Sécurité publique* et de transmettre cette demande à la MRC Vaudreuil-Soulanges.

2023-06-17 **MANDAT OFFICIEL À LA FIRME *GROUPE GESFOR POIRIER, PINCHIN INC.* ET AUTORISATION POUR LA SIGNATURE DE L'ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE DE SITE**

CONSIDÉRANT l'offre de service officielle de la firme *Groupe Gesfor Poirier, Pinchin inc.*, datée du 29 mai 2023 pour l'évaluation environnementale de site – Phase I au montant forfaitaire du 2 300 $ plus les taxes applicables ;

il est proposé par la conseillère Mélissa Morin,
appuyé par le conseiller Danny Raymond
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES DU CONSEIL PRÉSENTS,

DE MANDATER officiellement la firme *Groupe Gesfor Poirier, Pinchin inc.* pour l'évaluation environnementale de site – Phase I au montant forfaitaire du 2 300 $ plus les taxes applicables ;

QUE la Municipalité autorise le responsable de l'urbanisme et de l'environnement monsieur Pierre-Luc Paquet à signer l'entente entre les deux parties pour et au nom de la Municipalité.

2023-06-18 **DEMANDE POUR LE DÉPLACEMENT D'UN PANNEAU AFFICHEUR DE VITESSE À L'ENTRÉE SUD DU VILLAGE DE DALHOUSIE SUR LE CHEMIN SAINT-GEORGES**

CONSIDÉRANT les excès de vitesse dans le noyau villageois de Dalhousie ;

CONSIDÉRANT la demande pour le déplacement d'un panneau afficheur de vitesse à l'entrée Sud du village de Dalhousie sur le chemin Saint-Georges ;

Il est proposé par la conseillère Mélissa Morin,
appuyé par le conseiller Danny Raymond
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES DU CONSEIL PRÉSENTS,

DE DÉPLACER, le panneau afficheur de vitesse à l'entrée Sud du village de Dalhousie sur le chemin Saint-Georges.

2023-06-19 **MANDAT POUR LES TRAVAUX DE MARQUAGE DE CHAUSSÉE**

CONSIDÉRANT l'offre de service de *Marquage Signalisation Rive-Sud B.A. inc.*, datée du 2 mai 2023 pour des travaux de marquage de chaussée au montant de 13 064,60 $ plus les taxes applicables ;

il est proposé par la conseillère Valérie Camiré,
appuyé par la conseillère Mélissa Morin
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES DU CONSEIL PRÉSENTS,

DE MANDATER *Marquage Signalisation Rive-Sud B.A. inc.*, pour des travaux de marquage de la chaussée, au montant de 13 064,60 $ plus les taxes applicables ;

QUE la dépense au montant de 15 021,02 $ taxes incluses soit prélevée à même le poste budgétaire 02 320 00 521.

2023-06-20 **MODIFICATION ET AUTORISATION DE LA SIGNATURE DE L'OFFRE D'ACHAT DES LOTS 6 535 671, 6 535 672 ET 6 535 673**

Il est proposé par la conseillère Mélissa Morin,
appuyé par la conseillère Valérie Camiré
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES DU CONSEIL PRÉSENTS,

D'ACCEPTER la modification de l'offre d'achat des lots 6 535 671, 6 535 672 et 6 535 673 ;

D'AUTORISER le maire et la directrice générale par intérim à signer l'offre d'achat des lots 6 535 671, 6 535 672 et 6 535 673 pour et au nom de la Municipalité.

2023-06-21 **AUTORISATION DE LA SIGNATURE DE L'ACTE DE VENTE DES LOTS 6 535 671, 6 535 672 ET 6 535 673 CHEZ LE NOTAIRE**

Il est proposé par le conseiller Danny Raymond,
appuyé par le conseiller Paul Gauthier
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES DU CONSEIL PRÉSENTS,

D'AUTORISER le maire et la directrice générale par intérim à signer l'acte de vente des lots 6 535 671, 6 535 672 et 6 535 673 chez le notaire pour et au nom de la Municipalité.

2023-06-22 **MANDAT POUR LA RÉFECTION DE LA TOITURE DU CHALET AU PARC ANDRÉ-LEBLANC**

CONSIDÉRANT QUE la toiture du chalet au parc André-Leblanc requiert des travaux de réfection ;

CONSIDÉRANT l'offre de service reçue de *Toiture Allstar inc.* datée du 3 mai 2023, pour la réfection de la toiture du chalet au parc André-Leblanc au montant de 7 000 $ plus les taxes applicables ;

il est proposé par le conseiller Paul Gauthier,
appuyé par la conseillère Mélissa Morin
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES DU CONSEIL PRÉSENTS,

DE MANDATER *Toiture Allstar inc.* pour la réfection de la toiture au parc André-Leblanc au montant de 7 000 $ plus les taxes applicables ;

QUE la dépense au montant de 8 048,25 $ taxes incluses soit prélevée à même le poste budgétaire 23 080 50 722.

2023-06-23 **MANDAT POUR LES TRAVAUX DE RÉAMENAGEMENT DU CHALET AU PARC LÉON-PRIEUR**

CONSIDÉRANT l'offre de service reçue de *Constructions Sylvain Liboiron inc.* datée du 7 juin 2023, pour les travaux de réaménagement du chalet au parc Léon-Prieur au montant budgétaire de 80 000 $ plus les taxes applicables au taux horaire de 105 $ par heure ;

il est proposé par le conseiller Danny Raymond,
appuyé par la conseillère Valérie Camiré
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES DU CONSEIL PRÉSENTS,

DE MANDATER *Constructions Sylvain Liboiron inc.* pour les travaux de réaménagement du chalet au parc Léon-Prieur au montant budgétaire de 80 000 $ plus les taxes applicables au taux horaire de 105 $ par heure ;

QUE la dépense au montant de 80 000 $ plus les taxes applicables soit prélevée à même le poste budgétaire 23 080 50 722.

2023-06-24 **DEMANDE D'AUTORISATION POUR RETIRER LES POTEAUX ET LUMINAIRES DU TERRAIN DE BALLE AU PARC LÉON-PRIEUR EN RÉGIE INTERNE**

Il est proposé par la conseillère Mélissa Morin,
appuyé par le conseiller Paul Gauthier,
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES DU CONSEIL PRÉSENTS,

D'AUTORISER QUE les poteaux et luminaires du terrain de balle au parc Léon-Prieur soient retirés en régie interne.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Les personnes présentes à la séance ont posé des questions ou apporté des commentaires sur les sujets suivants :

- Le poste intérimaire de la directrice générale
- Problématique d'adresses avec les recherches *Google*
- Collecte de branches
- Compost

2023-06-25 **LEVÉE DE LA SÉANCE ORDINAIRE**

CONSIDÉRANT QUE tous les points à l'ordre du jour ont été discutés,

il est proposé par la conseillère Mélissa Morin,
appuyé par le conseiller Danny Raymond
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES DU CONSEIL PRÉSENTS,

QUE la séance ordinaire du 13 juin 2023 soit levée à 20 h 29.

Je soussigné, David McKay, Maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi, de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du *Code municipal du Québec*.

David McKay Maire	Manon Cuillerier Greffière-trésorière adjointe